



Fédération des entreprises sociales et circulaires

Observatoire de la réutilisation des entreprises sociales et circulaires Wallonie/Bruxelles

Édition 2020



La fédération RESSOURCES représente les entreprises sociales et circulaires du secteur de la réutilisation des biens et des matières. Acteurs de la transition, les membres relocalisent des emplois durables, valorisent nos déchets et participent à la préservation de nos ressources.

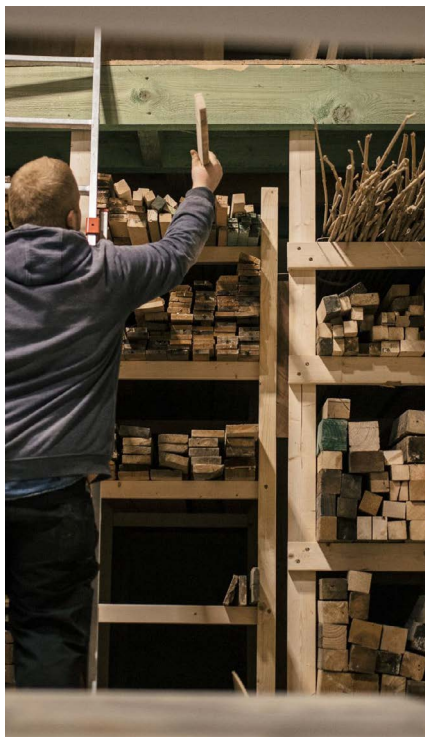
1. 7e édition L'Observatoire de la réutilisation 4

2. Entreprises sociales et circulaires 7

3. Activités des entreprises sociales et circulaires 12
Textiles - Objets du quotidien
- DEEE - Vélos - Matériaux de construction - Déchets verts - Bois

Synthèse des performances en 2019 31

1. 7È ÉDITION DE L'OBSERVATOIRE DE LA RÉUTILISATION



RESSOURCES publie sa 7e édition de l'Observatoire de la réutilisation. Celui-ci présente une synthèse des concepts et les données clés du secteur afin de mieux appréhender l'activité des entreprises sociales actives dans la réutilisation, le réemploi et la réparation, les emplois qu'elles génèrent et les différentes activités qu'elles développent au service des citoyens pour optimiser la gestion des déchets.

L'analyse porte sur les données collectées auprès des membres de RESSOURCES actifs en Wallonie et en Région Bruxelles-Capitale durant l'année 2019. Ils participent à la réduction des déchets par leurs activités de réparation, collecte et réutilisation des biens et des matières.

Ces données montrent la diversité et la plus-value des activités de ces entreprises.

Les métiers et les contraintes de chaque filière étant spécifiques, l'Observatoire présente séparément les principales filières de produits traités par les membres de la fédération, à

savoir : Textiles, Objets du quotidien, DEEE (les Déchets des Équipements Électriques et Électroniques), Vélos, Matériaux de construction, Bois et Déchets verts.

1.1. De la ligne à la boucle

La réparation, la réutilisation et le recyclage des biens participent à la dynamique d'économie circulaire. Ces activités contribuent à prolonger la durée de vie des produits et à la réduction des déchets. Ce mode de fonctionnement réduit la mise sur le marché de nouveaux produits et permet d'épargner nos ressources tout en favorisant les économies d'énergie et la réduction des gaz à effet de serre.

Cette approche en «boucles» s'oppose à la dynamique linéaire « extraction, production, consommation et déchets » qui génère de nombreuses externalités négatives.

Plus la boucle est courte plus les impacts environnementaux sont réduits et plus les impacts sociaux importants. La réparation et la réutilisation constituent de réels leviers pour le maintien d'emplois locaux ou encore la création de nouveaux métiers.

Ce modèle de consommation est le nouveau paradigme de notre société. D'une part, le citoyen est de plus en plus soucieux de son impact environnemental et sociétal. Il cherche à adopter une consommation « responsable » tant lors de l'acquisition d'un produit, de son usage et son entretien que lorsqu'il doit s'en débarrasser en fin de vie. Ce rôle du consommateur est primordial dans cette dynamique.

D'autre part, les pouvoirs publics, conscients de l'importance des enjeux de relocaliser les emplois et les matières premières, mettent en place des politiques qui encouragent la transition par la création et le développement des entreprises dont les activités s'inscrivent dans ce mouvement.

Dès lors, les activités de réutilisation, réparation, revalorisation se multiplient, tout en diversifiant le nombre des acteurs : initiatives citoyennes, entreprises sociales, entreprises privées...



1.2. Typologie et enjeux de la gestion des déchets

Objectifs

8 kg/an/hab

**DE REUTILISABLE EN REGION
WALLONNE POUR 2025**

5 kg/an/hab

**DE REUTILISABLE EN REGION
BRUXELLES-CAPITALE**

Les dernières données font état de la production 518,4 kg/an/hab de déchets ménagers en Région Wallonne et de 405,9 kg/an/hab en Région Bruxelles-Capitale.

- En Région Bruxelles-Capitale, la part des déchets ménagers et assimilés ne représente que 21% de la production globale des déchets sur le territoire.

- Selon une étude en Région Wallonne, les 518,4 kg/an/hab de déchets ménagers sont constitués de deux fractions :

- les ordures ménagères pesant 269,6 kg/an/hab à réduire par des actions de prévention de type « zéro déchet ».

- la fraction grossière, c'est-à-dire des encombrants, bois, inertes et déchets verts représentant 248,8 kg/hab et incluant des objets et matériaux potentiellement réutilisables.

Les 2 Régions se sont fixées des objectifs afin d'augmenter la part de réutilisation et ainsi réduire leurs déchets. Notons que ces objectifs visent la valorisation des déchets ménagers et assimilés.

L'industrie ou les entreprises de production et de transformation de biens génèrent également des déchets dont une partie pourrait être préparée en vue du réemploi.

Dans les deux cas, l'atteinte de ces objectifs passera par le déploiement de points de vente et de canaux de collecte qui offrent des services de proximité à l'ensemble des ménages et des entreprises.

En parallèle de la collecte et la préparation au réemploi, il sera nécessaire pour le secteur de poursuivre le développement de ses activités de réparation, de réutilisation de matériaux et de préparation au recyclage.

2. ENTREPRISES SOCIALES ET CIRCULAIRES

RESSOURCES fédère les entreprises sociales et circulaires actives dans la réutilisation des biens et des matières. RESSOURCES représente ses membres et les accompagne dans la création de valeurs économiques, sociales et environnementales.

La fédération se compose de 62 entreprises membres qui collectent, trient, réparent et revendent des objets et matériaux. Elles traitent différents types de flux comme les textiles, le mobilier, les objets du quotidien, l'électroménager, le matériel informatique, les vélos, les matériaux de construction, les déchets verts..

Les entreprises sociales et circulaires partagent les valeurs de l'économie sociale et mettent en œuvre ses quatre grands principes :

1. Une finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt qu'une finalité de profit financier. L'objectif premier des entreprises sociales est de développer des activités à haute-plus value sociétale comme la création d'emplois, la protection de la nature, le service de proximité.

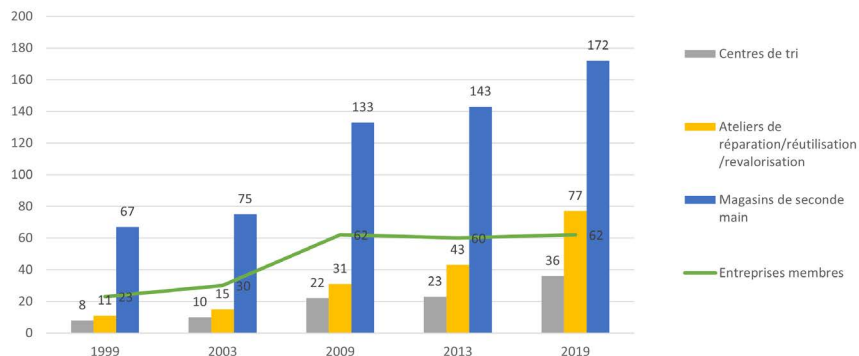
2. Une autonomie de gestion. Les entreprises sociales ont une gestion qui ne dépend majoritairement ni d'un actionnaire privé ni de l'État.

3. Un processus de gestion démocratique et participative. Ce principe, à géométrie variable, prévoit un contrôle démocratique de l'entreprise.

4. Une primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus. Les bénéfices générés par l'activité sont majoritairement affectés à la réalisation de l'objet social de l'entreprise.

2.1. Evolution du nombre des membres de RESSOURCES

Graphe 1 : Evolution du nombre de membres de RESSOURCES par typologie de 1999 à 2019



Fin 2019, **la Fédération RESSOURCES compte 62 entreprises membres.**

Depuis 10 ans le nombre de membres de RESSOURCES s'est stabilisé autour d'une soixantaine. Malgré cette stabilisation, nous observons que le nombre de sites actifs a presque triplé depuis 1999, passant de 86 à 285 en 2019. Les sites actifs sont les centres de tri, les centres de réutilisation (hors Repair Cafés) et les magasins de seconde main. Cela traduit le dynamisme des entreprises qui sont en croissance continue.

Les dernières années sont marquées par une augmentation du nombre de nouveaux magasins qui sont essentiellement créés par les membres de taille régionale comme Oxfam, Terre ou encore les Petits Riens.

Par centre de réutilisation, il faut comprendre les ateliers de préparation en vue de la réutilisation. Ils concernent les filières traitant les produits comme les vélos, l'électroménager, le matériel informatique et tout autre bien qui doit être réparé avant d'être proposé à la vente. Pour la filière Objets du quotidien, les centres de réutilisation prennent la forme de menuiseries ou d'ateliers bois.

Actuellement, le réseau des Repair cafés assure une part importante de ce service. La demande est telle que leur nombre en Wallonie et à Bruxelles atteint 171. Plus de 28.500 objets ont ainsi été réparés soit 177 tonnes de déchets évités. Le taux de réparation sur site est de 65%.

2.2. Un secteur créateur d'emplois et d'engagement citoyen

Graph 2 : Evolution de l'emploi chez les entreprises membres de RESSOURCES sur 10 ans en Wallonie et à Bruxelles



Les entreprises sociales et circulaires occupent 7.803 personnes.

1.599 personnes sont occupées dans un emploi sous contrat ;

1.432 personnes ont bénéficié d'un parcours d'insertion ou de formation socio-professionnelle dans le secteur ;

4.805 personnes sont volontaires au sein d'une entreprise sociale et circulaire, principalement dans les Repair cafés, qui ne peuvent exister que grâce à cet engagement citoyen. De plus en plus de personnes sont attirées par les valeurs du secteur et le développement d'activités à hautes-valeurs sociales et environnementales.

Les emplois rémunérés représentent 2.314 équivalents temps plein.

- 56% représentent des emplois sous-contrat ;
- 33% des apprenants en formation socioprofessionnelle ;
- 11% sont des Articles 60 en insertion

Mobilisation des emplois pour 10.000 Tonnes de déchets traités



Le potentiel de création d'emplois dans la préparation au réemploi est bien plus important que dans le recyclage en raison de sa forte industrialisation et mécanisation. Selon une étude de l'ADEME, le nombre d'emplois créés par le traitement de 10.000 tonnes de déchets varie fortement en fonction du mode de traitement.

En Wallonie et à Bruxelles, les entreprises sociales et circulaires génèrent 161 emplois ETP/10.000 tonnes de déchets collectés en vue du réemploi et ce, sans compter les volontaires.



2.3. Professionnalisme et démarches qualité



www.electrorev.be

electroREV, l'électroménager de seconde main révisé

Le label electroREV assure la qualité des appareils électroménagers collectés et valorisés par l'économie sociale. **6 centres de réutilisation** et une vingtaine de boutiques de seconde main sont engagés dans la démarche en Wallonie et à Bruxelles. Une garantie d'1 an est proposée sur les « gros électroménagers », qui sont vendus en moyenne au tiers du prix du neuf équivalent. En 2019, **4.412 gros électroménagers révisés** ont été remis sur le marché. Cette activité s'inscrit pleinement dans le développement durable : lutte contre l'obsolescence programmée, réduction des déchets, création d'emplois locaux, formation de stagiaires, service professionnel et mise à disposition d'électroménagers accessibles à tous.



www.rec-up.be

Rec'Up, qualité garantie

Le label Rec'Up définit des critères d'organisation qui garantissent la qualité des produits et services proposés par les entreprises d'économie sociale actives dans la collecte, le tri, la réutilisation, la valorisation et le recyclage de biens. Les entreprises Rec'Up s'inscrivent dans une démarche globale d'amélioration continue, à la fois économique, environnementale et sociale. Les **18 entreprises labellisées** s'engagent à respecter une **charte qualité de 120 normes** destinées à garantir aux consommateurs des produits et un service, tout en poursuivant une politique de prix juste et clair.



www.solidr.be

Solid'R, + qu'un don

Le label Solid'R identifie les entreprises qui répondent aux critères d'économie sociale, garantit la finalité sociale et la gestion éthique des dons qui leur sont faits. Les membres Solid'R s'engagent au respect de règles éthiques et à leur contrôle annuel par un organisme indépendant, Forum Ethibel. **14 entreprises sont labellisées Solid'R** en Belgique, dont 2 sont actives en Flandre et non membres de RESSOURCES. Depuis 2018, 10 entreprises hors Belgique ont obtenu le label Solid'R en Italie, en France et en Espagne. L'objectif de la labellisation européenne est de renforcer la visibilité de l'économie sociale dans un marché mondialisé.

3. ACTIVITÉS DES ENTREPRISES SOCIALES ET CIRCULAIRES

L'activité des membres de RESSOURCES s'inscrit dans la dynamique d'économie sociale et circulaire.

En réparant et en valorisant au mieux les différents objets et matériaux qu'ils collectent, ils remettent ceux-ci sur le marché, entre autres via leurs boutiques de seconde main, et créent des boucles de consommation en circuits courts.

En privilégiant la réparation et la réutilisation des biens et matériaux sur leur recyclage, l'impact environnemental de notre consommation est réduit et le statut de déchets ultimes n'est accordé qu'une fois toutes les autres solutions envisagées.

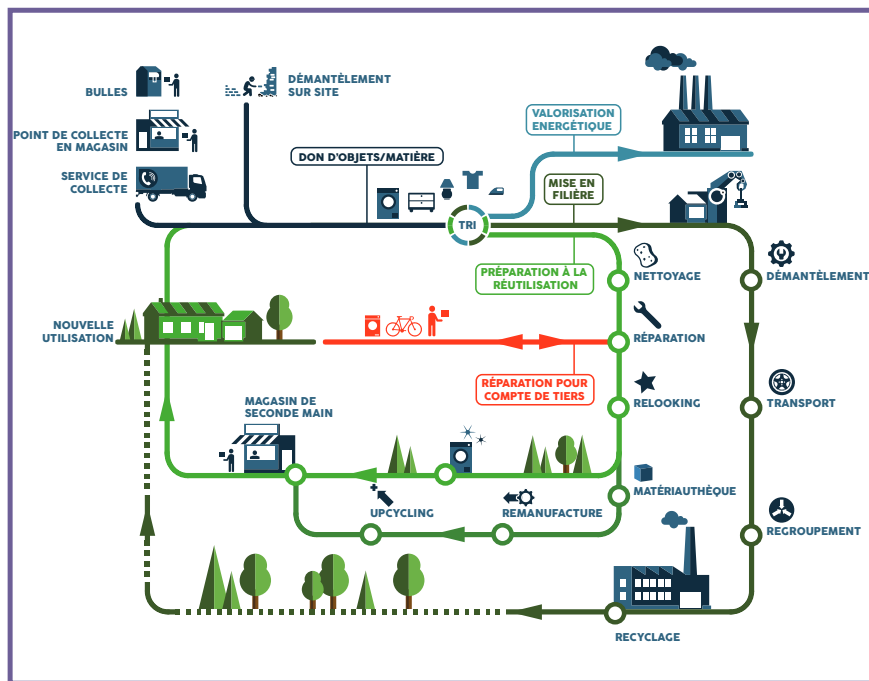
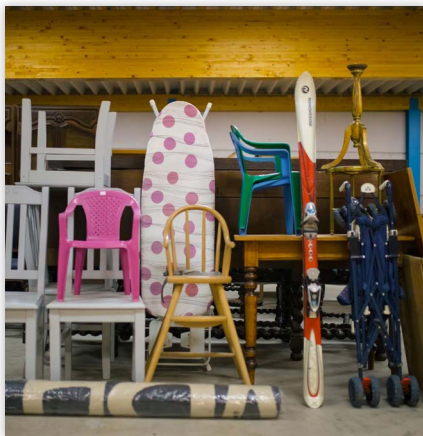


Schéma 2 : Flux des activités des membres de RESSOURCES dans une logique d'économie circulaire



L'activité de réparation pour compte de tiers est surtout présente dans la filière Vélos, IT et petits ou gros électroménagers qui met ainsi ses compétences au service des citoyens qui restent propriétaires de leurs biens. Ces services sont complémentaires pour l'entreprise.

Les entreprises sociales et circulaires collectent les biens et matières usagés :

- Via **des bulles de collecte** placées dans les espaces publics, principalement pour la collecte de textiles ;
- Via **des points de collecte** dans les boutiques de seconde main ou les centre de tri pour les dons de particuliers ;
- Via **le service de collecte à domicile** sur appel téléphonique ou en entreprise. Ces collectes sont dites « préservantes » car elles visent à maintenir le potentiel de réutilisation des objets et matières collectés.

Un **service de démantèlement sur site** est également proposé pour les gisements de matériaux de déconstruction qui nécessite un savoir-faire et de l'outillage spécifique.

Les biens et matières sont ensuite triés et traités afin de garantir leur meilleure valorisation selon la priorisation définie par l'échelle de Lansink, à savoir :

- Les objets réutilisables sont traités (nettoyage, réparation, relooking ou upcycling) en vue de leur revente.
- Les matières réutilisables sont transformées en produits finis par des processus de refabrication/remanufacturing (meubles, chiffons d'essuyage, copeaux...).
- Les objets non réutilisables peuvent être démantelés selon la nature des matériaux (bois, métal, plastique...) en vue d'être réutilisés, refabriqués/remanufacturés ou encore préparés au recyclage.
- Les matières non réutilisables sont mises en filière de recyclage et confiées à des opérateurs industriels spécialisés.
- Les déchets résiduels, objets et matières non recyclables, sont éliminés comme déchets ultimes, principalement via l'incinération pour une valorisation énergétique.

3.1. Performances globales de collecte et de réutilisation

En 2019, les membres RESSOURCES ont collecté 140.379 tonnes de biens et de matières. De ce gisement, les entreprises sociales et circulaires ont revalorisé de la meilleure manière possible 41.329 tonnes de biens et de matières. Parmi celles-ci, 14.427 tonnes ont retrouvé une nouvelle vie localement (Wallonie et Bruxelles), 11.699 tonnes ont été réutilisées en Flandre ou à l'étranger et 15.203 tonnes de matières ont servi à refabriquer/remanufacturer de nouveaux produits finis (copeaux, chiffons d'essuyage, meubles...).

Tableau 1 : Performances globales de collecte et revalorisation pour 2019

TOTAL 2019	Réparation	Collecte	Réutilisation locale	Kg/an/hab réutilisés localement	réutilisation (Flandre et export)	Refabrication Remanufacture	Kg/an/hab valorisés localement	Mise en recyclage	Déchets résiduels (incinération)
Wallonie	328	132.239	10.910	3,04	10.481	15.202	7,28	72.516	22.666
Bruxelles-Capitale	282	8.140	3.517	2,92	1.218	1	2,92	3.107	1.426
TOTAL	610	140.379	14.427	3,01	11.699	15.203	6,19	75.623	24.092

Grâce à leurs activités de réutilisation, les membres RESSOURCES ont remis sur le marché local l'équivalent de 3,01 kg/hab en 2019, notamment via leurs boutiques de seconde main. Si nous prenons en compte les matières traitées afin de refabriquer des produits finis (copeaux, meubles, chiffons...), les entreprises sociales et circulaires ont permis la revalorisation de 6,19 kg/hab en 2019.

A ces données, ajoutons encore 11.699 tonnes qui sont réutilisées par les entreprises de la Fédération RES-SOURCES en dehors de la Wallonie et Bruxelles. Ce tonnage concerne l'exportation de Textiles.

Nouveau depuis cette année, des indicateurs pour la réparation et la refabrication/remanufacture de matériaux sont disponibles.

La performance en Région de Bruxelles-Capitale souffre du manque de Ressourcerie® sur l'ensemble de son territoire. Les performances de la Recyclerie sociale de Saint Gilles montrent pourtant que ce type d'acteur a un potentiel de croissance important.

Le manque d'acteur dans les matériaux de construction et la difficulté d'ouvrir de nouveaux points de vente, spécialisés comme généralistes, impactent également la performance du secteur.

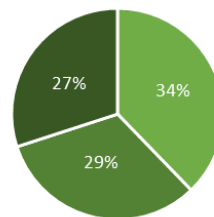
Avec une performance de 5,5 kg/an/hab de réutilisés, les données collectées par la Fédération Herwin en Flandre montrent que le secteur a encore une marge de progression à Bruxelles et en Wallonie et doit continuer ses efforts pour couvrir l'ensemble du territoire tant par ses services de collecte que par la mise en place d'un réseau plus dense de boutiques de seconde main.

3,01

KG/AN/HABITANT

**DE DÉCHETS SONT
RÉUTILISÉS GRÂCE AU TRAVAIL
DES ENTREPRISES SOCIALE
DE RESSOURCES**

Performances de revalorisation
des collectes 2019



- réutilisés sur le marché local
- réutilisés en Flandre ou à l'export
- refabriqués/remanufacturés

3.2. Activités par flux

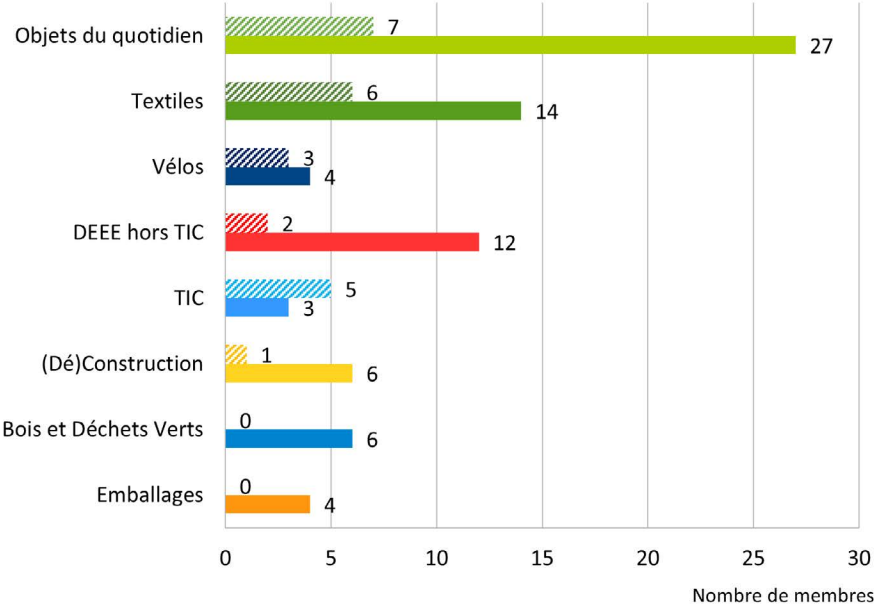
Les 3 filières historiques (Textiles, Objets du quotidien et Déchets des équipements électriques et électroniques) restent à ce jour les filières les plus importantes en termes de flux et d'activités.

Aujourd'hui, il importe de suivre aussi des flux plus spécifiques comme les Vélos, les Matériaux de construction et les Bois, Déchets verts qui sont porteurs en termes de création d'emploi, de diversification des activités, de volumes traités et de développement de savoir-faire. Notons également que de nombreuses entreprises sociales sont actives sur plusieurs flux de biens ou matières simultanément.



Graphe 3: 2019 – Nombre de membres
actifs par flux et par Région

Légende
Hachuré : Région Bruxelles Capitale
Plein : Région wallonne



TEXTILES : réutilisation locale en forte hausse

Au sein de RESSOURCES, **22 entreprises** sont actives dans la récupération des textiles usagés.

La filière Textiles se caractérise par son hétérogénéité, de tailles très variables, allant de la très petite structure à la grande entreprise, et actives uniquement dans le textile ou sur plusieurs flux de matières. Elles ont également des finalités sociales variées et fonctionnent aussi bien avec l'aide de volontaires qu'en offrant de l'emploi aux personnes éloignées du marché du travail par la formation et l'insertion socioprofessionnelle.

Les collectes de textiles usagés se font de deux manières

- via un réseau de bulles de collecte
- et par dépôt en magasin.

Le tri se fait toujours à la main directement dans les boutiques de seconde main ou de façon industrielle dans des centres de tri. Autre particularité de cette filière, une partie de la réutilisation se fait à l'exportation.

Tableau 2 Performances de la Filière Textiles en 2019

TEXTILES	Tonnes réparées	Tonnes collectées	Tonnes réutilisées localement	Kg/an/hab réutilisés localement	Tonnes réutilisées à l'export	Tonnes refabriquées remanufacturées	Kg/an/hab valorisés localement	Mise en recyclage	Tonnes résiduelles
Wallonie	4	23.922	2.612	0,73	10.481	69	0,75	6.411	3.485
Bruxelles-Capitale	1	4.465	1.547	1,29	1.218		1,29	2.071	834
TOTAL	5	28.387	4.159	0,87	11.699	69	0,88	8.482	4.319

En 2019, 15.858 tonnes ont été réutilisées par la filière Textiles dont 11.699 tonnes prétriées sont exportées, principalement vers des pays d'Afrique où les membres de RES-SOURCES travaillent au développement de filières locales de tri et revente en économie sociale.

Plusieurs tendances influencent les activités de réutilisation dans le secteur Textiles :

- L'offre de vêtements de seconde main, stimulée par la vente en ligne, amène des non professionnels sur le marché de la seconde main, l'absence de rémunération du travail permet alors à l'hébergeur de prélever une commission sur tout achat.
- Les collections de la fast-fashion renouvelées par les grandes marques d'habillement jusqu'à 24 fois par an, ne sont pas de bonne qualité et sont désormais fabriqués pour être portés 6 à 7 fois maximum ;
- Les freins économiques à l'achat de seconde main face à du hard discount sont encore présents, il reste généralement un « second choix » ;

• Via ses collectes, la grande distribution prive l'économie sociale d'une partie importante et qualitative de la collecte. Ces collectes sont envoyées en filière de recyclage hors Belgique donc pas de maintien de l'emploi local et d'autre part, la mise au recyclage systématique empêche l'utilisation maximale de chaque vêtement encore portable.

Face à ces phénomènes, les entreprises textiles doivent augmenter leur volume de collecte, diversifier leurs sources de don afin d'assurer la qualité, diversifier les produits proposés et les canaux de vente.

La filière Textiles se concentre également sur la recherche de débouchés, tant en termes de remanufacturing que de recyclage à haute valeur ajoutée. Le recyclage des textiles ne permet à l'heure actuelle que la récupération de 1% de matière pour la remise dans le circuit textile . Le reste est destiné à des traitements de downcycling, comme la découpe en chiffons pour l'industrie et d'autres applications comme la fabrication de géotextiles, d'isolants ou de rembourrages pour les secteurs du bâtiment et de l'automobile .

28.387

**TONNES DE TEXTILES
COLLECTEES, TRIEES ET TRAITEES
EN 2019**



OBJETS DU QUOTIDIEN : poursuivre la couverture du territoire

En Wallonie et à Bruxelles, 34 entreprises sociales et circulaires collectent et réutilisent des objets du quotidien, c'est-à-dire du mobilier, des jouets, des petits articles de brocante, des livres, de la déco...
L'ensemble des acteurs de cette filière a traité 20.772 tonnes en 2019.

A Bruxelles, l'engouement pour le réemploi et l'achat de seconde main reste marqué : 1.575 tonnes réemployées en 2019. Les entreprises sociales et circulaires éprouvent néanmoins des difficultés de deux types.

- la collecte des objets encombrants est coûteuse et complexe à réaliser en milieu urbain.

Pour le moment, des projets collaboratifs citoyens pallient cet état de fait. Deux projets pilotes prometteurs sont déjà mis en œuvre : le projet à Woluwe entre la commune, l'ABP et les Petits Riens et celui de la Recyclerie Sociale à Saint-Gilles

- l'ouverture de magasins impliquent des investissements lourds qui engagent de l'emploi local.

En Wallonie, différents modes de collecte coexistent. Des collectes globales ou sélectives sont proposées selon les entreprises.

Tableau 3 : Performances de la Filière Objets du quotidien en 2019

Objets du quotidien	Tonnes réparées	Tonnes collectées	Tonnes réutilisées	Kg/an/hab réutilisés localement	Tonnes exportées	Tonnes refabriquées remanufacturées	Kg/an/hab valorisés localement	Mise en recyclage	Tonnes résiduelles
Wallonie	63	18.247	5.512	1,54		38	1,55	9.158	3.763
Bruxelles-Capitale		2.525	1.575	1,31		1	1,31	370	580
TOTAL	63	20.772	7.087	1,48	0	39	1,49	9.528	4.343

Ressourcerie® ? Il s'agit d'une marque collective détenue par RESSOURCES ASBL, qui désigne une entreprise sociale et circulaire dont les activités consistent à la préparation à la réutilisation et à la réutilisation de biens et matières. Le droit d'utiliser le terme répond à une série de conditions définies par la marque collective.

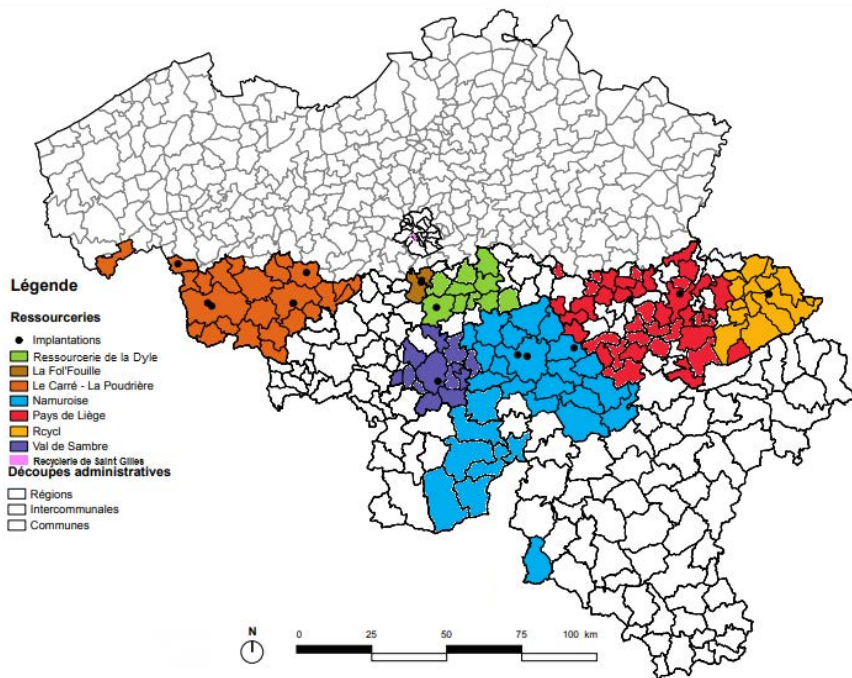
En 2019, 7 Ressourceries® sont en activité : Ressourcerie® Rcycl, Ressourcerie® du Pays de Liège, Ressourcerie® Namuroise, Ressourcerie® RESTOR, Ressourcerie® La Fol'Fouille, Ressourcerie® Le Carré et la Ressourcerie® du Val de Sambre

Fin 2019, **137 communes sur 262** (soit 56% de la population) bénéficient d'un service garanti de collecte sur appel.

20.772

**TONNES D'OBJETS DU QUOTIDIEN
COLLECTÉES, TRIÉES ET TRAITÉES
EN 2019**

**CARTE N°1 : CARTOGRAPHIE DU SERVICE
DES RESSOURCERIES® - 2019**



DEEE : se diversifier par la réparation

La filière DEEE se compose de 22 membres et en 2019, elle a permis **la réutilisation de 1.825 tonnes d'appareils électroménagers en fin de vie.**

En 2019, la quantité d'électros réutilisés a augmenté de manière encore plus importante (+24%). Cette augmentation des activités de réutilisation est une conséquence, d'une part, de la bonne collaboration entre les membres de la filière et les propriétaires de gisement en DEEE et, d'autre part par l'augmentation du volume de collecte en général.

Les activités de démantèlement et de remanufacturing ont un grand potentiel de développement, mais l'impact actuel reste encore faible.

Les activités de réparation pour compte de tiers restent relativement marginales, mais progressent en 2019. La mise en place de services de réparation ouverts aux citoyens et aux entreprises est un axe de diversification de la filière.

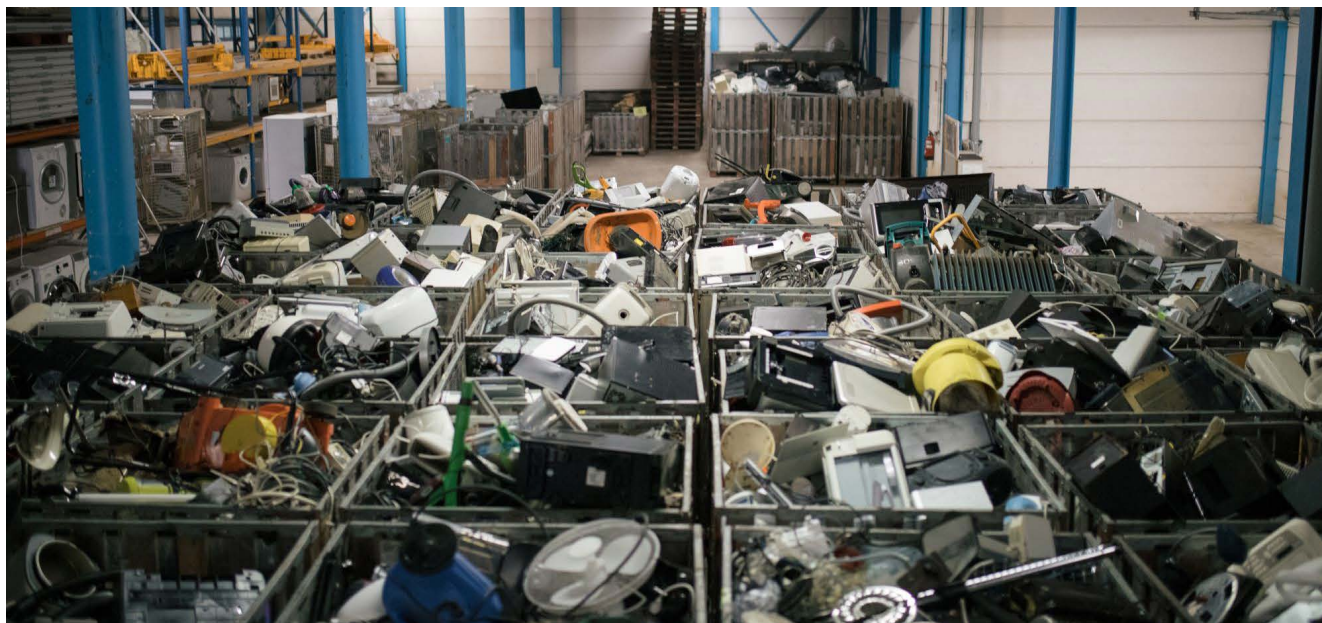
Ces activités de réparation sont en grande partie menées dans le cadre des Repair cafés mais les membres du label electroREV assurent également de plus en plus ce service pour compte de tiers.

Tableau 4 : Performances de la Filière DEEE en 2019

DEEE	Tonnes réparées	Tonnes collectées	Tonnes réutilisées	Kg/an/hab réutilisés localement	Tonnes exportées	Tonnes refabriquées remanufacturées	Kg/an/hab valorisés localement	Mise en recyclage	Tonnes résiduelles
Wallonie	156	20.420	1.448	0,40		50	0,42	19.060	8
Bruxelles-Capitale	91	1.085	377	0,31			0,31	620	11
TOTAL	247	21.505	1.825	0,38	0	50	0,39	19.680	19

21.505

TONNES DE DEEE
COLLECTÉES, TRIÉES ET REVALORISÉES
EN 2019



VELOS : réparation au coeur de la filière

Actuellement, **14 entreprises sociales membres de RESSOURCES** sont actives dans la récupération et/ou la réparation de vélos. Les 9 entreprises wallonnes actives sur cette filière ont également développé 5 ateliers vélos, les 5 entreprises bruxelloises comptent 10 ateliers vélos à Bruxelles qui en plus de faire de la réutilisation, offrent un service de maintenance.

La valeur environnementale de cette filière est importante, car elle sensibilise, encourage et soutient aussi le développement d'une mobilité douce. L'autre particularité de cette filière consiste à développer des services d'entretien et de réparation pour compte de tiers.

En Région Wallonne, 2019 a été marquée par la disparition de la coupole « L'Heureux Cyclage », qui rassemblait une série de petits ateliers qui n'ont pas la taille ou le statut pour

le statut pour être repris comme membres de RESSOURCES. Leurs performances ne sont désormais plus reprises dans les chiffres collectés. Malgré ce changement, les résultats de la filière Vélos sont en croissance, montrant le développement constant des activités de réutilisation et de réparation des entreprises sociales dans ce secteur.

Le résultat des collectes thématiques « vélo » réalisées par les Ressources® dans les parcs à conteneurs en collaboration avec les communes était auparavant pris en compte dans les chiffres de la filière Objets du quotidien. Désormais, il sera compilé dans la Filière Vélos pour plus de précision, notons que ces résultats sont plus quantitatifs que qualitatifs.

De façon générale, la réutilisation totale des vélos augmente encore en 2019 pour atteindre 86 Tonnes, ce qui représente quelque 8.500 vélos remis en circulation.

En Région Bruxelles-Capitale, le nombre important de réparations réalisées par les ateliers s'explique par la densité de population et d'usagers d'une part, mais également par l'engouement de ce mode de déplacement

ment dans la capitale, croissant d'année en année.

A Bruxelles, les ateliers sont représentés par Cyclo qui assure un service de réparation pour compte de tiers et les réparations assurées par les Repair Café.

L'augmentation des vélos placés au recyclage s'explique notamment par la récupération des vélos abandonnés réalisées en partenariat avec les communes bruxelloises. Peu qualitatives, ces collectes permettent toutefois la récupération de pièces pour le service de réparation.

185

**TONNES DE VELOS
COLLECTEES, TRIEES ET REVALORISEES
EN 2019**

Tableau 5 : Performances de la Filière Vélos en 2019

Vélos	Tonnes réparées	Tonnes collectées	Tonnes réutilisées	Kg/an/hab réutilisés localement	Tonnes exportées	Tonnes refabriquées remanufacturées	Kg/an/hab valorisés localement	Mise en recyclage	Tonnes résiduelles
Wallonie	105	120	86	0,02		1	0,02	33	1
Bruxelles-Capitale	190	65	18	0,01			0,01	46	1
TOTAL	295	185	104	0,02	0	1	0,02	79	2



MATERIAUX DE CONSTRUCTION

le défi de la réutilisation

Les 4 membres actifs dans le secteur des « matériaux de construction » ne sont pas encore organisés en filière au sein de la Fédération RESSOURCES. Trois d'entre eux sont localisés en Wallonie, un à Bruxelles.

Dans le secteur du réemploi de matériaux de construction, il faut distinguer :

- les **activités de déconstruction** sélective qui permettent de récupérer un maximum de matières triées et réexploitables (en l'état ou après transformation)
- des **activités de négoce** de matériaux de réemploi.

La majorité des activités se passent en Région Bruxelles-Capitale en raison de l'immense gisement que cette Région représente et de sa dynamique de rénovation du bâti. Cependant, le potentiel de développement est important dans les 2 Régions compte tenu de la densité construite sur tout le territoire, nécessitant plus qu'ailleurs de mettre la priorité de la réhabilitation de l'existant plutôt que sur l'extension des zones bâties.

Étant donnée la masse importante de matériaux concernés par ce secteur, le soutien à ces activités pourrait influencer de façon significative les performances de réutilisation.

La collecte de matériaux a augmenté en 2019 (+25%) principalement grâce à l'augmentation du travail de déconstruction sélective réalisé par les entreprises sociales. Les recommandations publiques et les efforts pour avancer dans une logique d'économie circulaire dans le secteur de la démolition commencent à produire des effets.

La réutilisation des matériaux sur le marché n'est pas toujours facile et explique qu'une grande part des collectes sont recyclées.

22.060

TONNES DE MATERIAUX DE
CONSTRUCTION COLLECTEES, TRIEES
ET REVALORISEES EN 2019



Plusieurs freins importants existent, au niveau économique (concurrence avec des matériaux neufs de moindre qualité, mais moins chers), légal (besoin de certification difficile à produire pour les matériaux de réemploi), et technique (méconnaissance de la part des architectes et des entreprises de construction dans la mise en œuvre de matériaux de réemploi).

Ces freins expliquent la réticence à l'utilisation de ces matériaux, incitant la mise en filière de recyclage rapide de la part des acteurs de la déconstruction sélective. Sans débouchés, les entreprises gardent peu de temps les matériaux pour éviter des coûts de stockage.

L'enjeu majeur de la filière se situe donc du côté des débouchés pour les matériaux récupérés sur les chantiers de déconstruction. La priorisation du réemploi sur le recyclage reste un objectif premier des membres de la Fédération RESSOURCES.

Un important travail en filière est à développer avec les membres actifs et de potentiels nouveaux membres pour élargir l'accès aux gisements des matériaux de construction de réemploi et étendre leur commercialisation. Cette filière est identifiée au niveau européen comme étant prioritaire dans la transition vers une économie circulaire.

Tableau 6 : Performances de la Filière Matériaux de construction en 2019

Matériaux de construction	Tonnes réparées	Tonnes collectées	Tonnes réutilisées	Kg/an/hab réutilisés localement	Tonnes exportées	Tonnes refabriquées	Kg/an/hab valorisés localement	Mise en recyclage	Tonnes résiduelles
Wallonie		22.060	1.252	0,35			0,35	19.502	1.306
Bruxelles-Capitale				0,00			0,00		
TOTAL	0	22.060	1.252	0,26	0	0	0,26	19.502	1.306

DECHETS VERTS

valoriser de la
meilleure façon

3 membres de la Fédération sont actifs dans la collecte et le traitement des déchets verts. **Ils ont collecté 30.300 Tonnes.** 15.015 tonnes sont directement transformées en produits finis comme des copeaux, du terreau ou encore de l'humus tandis que les 15.285 autres tonnes sont mises en filière de recyclage qui dans ce cas s'avère du compostage ou de la biométhanisation.



Tableau 7 : Performances de la Filière Déchets Verts en 2019

Déchets verts	Tonnes réparées	Tonnes collectées	Tonnes réutilisées	Kg/an/hab réutilisés localement	Tonnes exportées	Tonnes refabriquées	Kg/an/hab valorisés localement	Mise en recyclage	Tonnes résiduelles
Wallonie		30.300		0,00		15.015	4,19	15.285	0
Bruxelles-Capitale				0,00			0,00		
TOTAL	0	30.300	0	0,00	0	15.015	3,14	15.285	0

BOIS : trouver des débouchés

En dehors du bois directement issu des encombrants, **3 membres de la Fédération captent ensemble 17.170 tonnes de bois.** Seules 3.067 tonnes sont recyclées en tant que matière bois, le reste (14.103 tonnes) est valorisé énergétiquement, c'est-à-dire incinéré.

Le défi de cette filière est de trouver des débouchés pour la réutilisation matière via le processus de remanufacturing ou des projets de matériau-thèque qui sont des projets-pilotes ou en test au sein des entreprises sociales et circulaires à ce jour. Sur une filière qui pèse lourd, ces activités sont également des leviers pour la formation, la création d'emplois qualifiés et la création d'objets à haute plus-value.

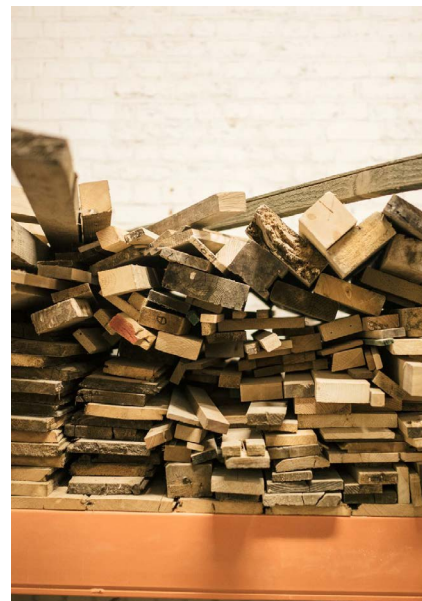


Tableau 8 : Performances de la Filière Bois en 2019

Bois	Tonnes réparées	Tonnes collectées	Tonnes réutilisées	Kg/an/hab. réutilisés localement	Tonnes exportées	Tonnes refabriquées remanufacturées	Kg/an/hab. valorisés localement	Mise en recyclage	Tonnes résiduelles
Wallonie		17.170		0,00		29	0,01	3.067	14.103
Bruxelles-Capitale				0,00			0,00		
TOTAL	0	17.170	0	0,00	0	29	0,01	3.067	14.103

Synthèse des performances 2019

PERFORMANCES 2019 (en tonnes)		Réparation	Collecte	Réutilisation locale	Kg/an/hab réutilisés localement	Réutilisation (Flandre et export)	Refabrication, réutilisation industrielle	Kg/an/hab valorisés localement	Mise en recyclage	Déchets résiduels (incinération)
TEXTILES	Wallonie	4	23.922	2.612	0,73	8.781	69	0,75	6.411	3.485
	Bruxelles-Capitale	1	4.465	1.547	1,29	2.918	0	1,29	2.071	834
	TOTAL	5	28.387	4.159	0,87	11.699	69	0,88	8.482	4.319
OBJETS DU QUOTIDIEN	Wallonie	63	18.247	5.512	1,54	0	38	1,55	9.158	3.763
	Bruxelles-Capitale		2.525	1.575	1,31	0	1	1,31	370	580
	TOTAL	63	20.772	7.087	1,48	0	39	1,49	9.528	4.343
DEEE	Wallonie	156	20.420	1.448	0,40	0	50	0,42	19.060	8
	Bruxelles-Capitale	91	1.085	377	0,31	0	0	0,31	620	11
	TOTAL	247	21.505	1.825	0,38	0	50	0,39	19.680	19
VELOS	Wallonie	105	120	86	0,02	0	1	0,02	33	1
	Bruxelles-Capitale	190	65	18	0,01	0	0	0,01	46	1
	TOTAL	295	185	104	0,02	0	1	0,02	79	2
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	Wallonie	0	22.060	1.252	0,35	0	0	0,35	19.502	1.306
	Bruxelles-Capitale	0	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0
	TOTAL	0	22.060	1.252	0,26	0	0	0,26	19.502	1.306
DÉCHETS VERTS	Wallonie	0	30.300		0,00	0	15.015	4,19	15.285	0
	Bruxelles-Capitale	0	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0
	TOTAL	0	30.300	0	0,00	0	15.015	3,14	15.285	0
BOIS	Wallonie	0	17.170	0	0,00	0	29	0,01	3.067	14.103
	Bruxelles-Capitale	0	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0
	TOTAL	0	17.170	0	0,00	0	29	0,01	3.067	14.103
TOTAL	Wallonie	328	132.239	10.910	3,04	8.781	15.202	7,28	72.516	22.666
	Bruxelles-Capitale	282	8.140	3.517	2,92	2.918	1	2,92	3.107	1.426
	TOTAL	610	140.379	14.427	3,01	11.699	15.203	6,19	75.623	24.092



RESSOURCES asbl

Rue Nanon 98 - 5000 Namur

081/390 710

info@res-sources.be |

www.res-sources.be